

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

**Délibération
n° 2016.03.028**

**Election d'un(e)
conseiller(e)
communautaire
titulaire et d'un(e)
suppléant(e) au
syndicat mixte de
l'Angoumois (SMA)**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Xavier BONNEFONT, Françoise COUTANT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Maud FOURRIER, Isabelle LAGRANGE, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Jacky BONNET, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Bernard RIVALLEAU, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.028**

ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Rapporteur : Monsieur DAURE

ELECTION D'UN(E) CONSEILLER(E) COMMUNAUTAIRE TITULAIRE ET D'UN(E) SUPPLÉANT(E) AU SYNDICAT MIXTE DE L'ANGOUMOIS (SMA)

Par délibération n° 134 du 12 juin 2014, le conseil communautaire a élu 36 titulaires et 12 suppléants représentant le GrandAngoulême au Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA).

Il convient aujourd'hui de pourvoir au remplacement de Madame Françoise LEGRAND et de Madame Elisabete SERRALHEIRO qui ont démissionné de leurs fonctions, et d'élire un(e) délégué titulaire et un(e) délégué suppléant(e) au comité syndical du SMA.

Pour l'élection de ces délégués-es, l'article L5711-1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ».

Par ailleurs, par renvoi, les règles de l'article L5211-7 du code général des collectivités territoriales s'appliquent aux élections des délégués dans les syndicats mixtes fermés.

Cette élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour.

En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Madame Véronique ARLOT se porte candidate en tant que titulaire et madame Bernadette FAVE en tant que suppléante au comité syndical.

Il est procédé au déroulement du vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 53
- Nombre de bulletins : 53
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 47

Mme Véronique ARLOT a obtenu 47 voix et est élue en qualité de représentante titulaire de GrandAngoulême au comité syndical du Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA).

Mme Bernadette FAVE a obtenu 47 voix et est élue en qualité de représentante suppléante de GrandAngoulême au comité syndical du Syndicat mixte de l'Angoumois (SMA).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 mars 2016

Affiché le :

31 mars 2016